formation-ARC.Suisse

Descriptif de formation

Mercredi 28 avril 2027 – 9h00 à 17h00

Fidélisation collective des membres – des mesures pour une action efficace

Face à la baisse du nombre de membres, le travail syndical fait face à d'importants défis. Cette formation continue propose des stratégies éprouvées pour renforcer la base et assurer la fidélisation à long terme des nouveaux adhérents. Elle explique comment mobiliser activement les syndicalistes pour cibler et contacter de futurs membres. L'accent est mis sur l'élaboration de mesures efficaces et sur l'apprentissage systématique tiré des actions passées, afin de déployer les ressources là où elles auront le plus d'impact.

Objectifs
Je…
→ me familiarise avec les termes de la prévoyance professionnelle
→ analyse mes propres expériences en matière de recrutement de membres en termes d'efforts et de résultats,
→ élabore des critères pour évaluer les actions syndicales selon leur impact sur le recrutement et la fidélisation,
→ échange sur des instruments et des mesures efficaces pour un développement réussi des effectifs.

Contenu
Comprendre les motivations d'adhésion, identifier les personnes clés dans le recrutement de membres, quantifier le potentiel de membres dans différentes entreprises ou secteurs et évaluer l'effort syndical nécessaire, élaborer un plan d'action concret pour sa propre pratique.

Animation
Sébastien Bourquin, formateur d'adultes

Public cible, nombre de participant·e·s
Organisateurs et secrétaires syndicaux
Limité à 12 personnes

Lieu
Salle Syna, Route du Petit-Moncor 1a, 1752 Villars-sur-Glâne, Tél. : 026 409 78 20

Inscription et désistement
Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.
Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **mardi 30 mars 2027** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais
Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :
Syna : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
transfair / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
SCIV : jusqu'à CHF 450 / an
SwissPersona : jusqu'à CHF 1'000 / an
Ensuite, les frais sont à la charge des participants.

Pour les **non-membres** : 640.- (documentation de cours et repas inclus)